

Étude sur l'attitude du public à l'égard de l'initiative de la région de Port Hope

Projet de Port Hope

Phase 10

Décembre 2011

Produit pour le Bureau de gestion de l'Initiative de la région
de Port Hope
5, rue Mill Sud
Port Hope (Ontario)
L1A 2S6

Produit par IntelliPulse Inc.
Cabinet de relations publiques et
de recherche en marketing

En collaboration avec

Hausmann Consulting Inc.
435, avenue Roehampton.
Toronto (Ontario)
M4P 1S3

HAUSSMANN
HAUSSMANN
HAUSSMANN
HAUSSMANN
CONSULTING

1 SOMMAIRE

1.1 INTRODUCTION

Les municipalités de Port Hope et de Clarington ont toutes deux signé une entente juridique avec le gouvernement fédéral pour exécuter l'assainissement radioactif et assurer la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs de faible activité existants et dans le cas de Port Hope, de certains déchets industriels. Les projets proposés comprennent des études techniques et des évaluations environnementales, des consultations publiques, un programme de protection des valeurs foncières, une indemnisation aux municipalités, la construction d'installations et une surveillance permanente. Le projet de Port Hope s'inscrit dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH). Celle-ci est mise en œuvre au nom du gouvernement fédéral par le Bureau de gestion de l'initiative de la région de Port Hope (BG-IRPH), qui, depuis 2009, en assume la principale responsabilité en remplacement du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA).

Après cinq années d'études et de consultation auprès de la collectivité, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) a recommandé le transfert de tous les déchets de Port Hope vers une nouvelle installation de gestion à long terme des déchets située au sud de l'autoroute 401 et à l'ouest de Baulch Road, dans la municipalité de Port Hope. La municipalité de Port Hope et les autorités fédérales responsables (Ressources naturelles Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et Pêches et Océans Canada) ont accepté les conclusions de l'évaluation environnementale selon lesquelles le projet ne causera probablement aucun effet environnemental néfaste important, à condition que les mesures d'atténuation appropriées soient mises en œuvre.

En octobre 2009, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a délivré à EACL un permis de cinq ans pour entreprendre le projet de Port Hope. Au cours de l'année passée, plusieurs activités ont été amorcées, notamment la phase d'essai de nouveaux levés radiologiques sur 35 propriétés et l'octroi d'un contrat pour la conception détaillée d'un monticule artificiel à la surface et d'autres travaux connexes.

Dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH), EACL a commandé une étude annuelle sur l'attitude de la population afin de suivre l'évolution de la sensibilisation de celle-ci à l'IRPH, de recenser les problèmes et les préoccupations, d'établir quels sont les besoins en communication de la population et de fournir des données sur l'attitude et le comportement de la population. Le présent rapport fait état des résultats de la dixième phase d'un sondage téléphonique mené auprès de la population dans les quartiers 1 et 2 de Port Hope durant les mois de novembre et décembre 2011. La première phase a été menée auprès des résidents de la région en février 2002, suivie par des études en avril 2003, mai 2004, octobre 2005, novembre 2006, octobre 2007, octobre 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

1.2 PRINCIPALES CONCLUSIONS

Voici les conclusions clés du sondage de 2011

- Les résidents de Port Hope se disent toujours satisfaits de vivre dans cette collectivité, 68 % d'entre eux indiquant qu'ils sont « très satisfaits » et plus de 90 % sont « très » ou « quelque peu » satisfaits. (Tableau 3.1-1)
- En 2011, pour la première fois au cours du suivi la problématique de la relocalisation, de l'assainissement, du transfert des déchets radioactifs de faible activité vers les installations de l'IRPH (24 %) est devenue l'enjeu pour la collectivité le plus fréquemment cité (tableau 3.2-1). Au total, les enjeux relatifs aux déchets radioactifs sont cités par 37 % des répondants, avec notamment la présence de déchets radioactifs (11 %), la radioactivité et les rayonnements sans attribution de la source (1 %), et le nouveau site de gestion des déchets (1 %). Les résultats suivants apportent des éclaircissements supplémentaires à la question de l'assainissement des déchets radioactifs
 - ◆ 61 % des répondants indiquent que l'assainissement des déchets radioactifs de faible activité est une question « très importante » et 87 % d'entre eux affirment qu'il s'agit d'une question « quelque peu » ou « très » importante. (Tableau 3.3)
 - ◆ Cependant, le fait de vivre dans une collectivité où on trouve des installations de gestion des déchets radioactifs n'est pas un sujet très présent dans l'esprit des résidents. En tout, 73 % continuent de ne « jamais » ou « rarement » y penser. (Tableau 4.3.1)
 - ◆ 83 % affirment qu'ils savent au moins un peu quelque chose au sujet de la présence des déchets radioactifs de faible activité au sein de leur collectivité. (Tableau 4.1-1)
 - ◆ 84 % des répondants continuent d'être « très » ou « quelque peu » confiants que les déchets peuvent être gérés à long terme en toute sécurité à l'installation recommandée et 45 % d'entre eux se disent « très confiants ». Dans l'ensemble, les niveaux de confiance (très ou quelque peu confiants) ont augmenté progressivement, passant de 65 % en 2002 à 84 % en 2011. (Tableau 5.1-1).
 - ◆ La vaste majorité des répondants estiment que le projet sera en mesure de minimiser les effets du trafic (79 %) et de la poussière (73 %), ils sont cependant moins nombreux à être convaincus que le projet pourra minimiser les effets sur la perte de valeur immobilière (54 %). (Tableau 5.1-4).
 - ◆ Les principales actions visant à augmenter la confiance dans l'installation de gestion à long terme des déchets qui sont citées restent : « informer honnêtement les résidents, faire le point régulièrement et publier des renseignements dans des brochures, des sites Web, des médias » (23 %), et « effectuer une surveillance, des essais, un entretien et des inspections » de l'installation (20 %).

Treize pour cent (13 %) indiquent n'avoir « aucune inquiétude concernant la sécurité ». (Tableau 5.2-3).

- ◆ L'enjeu qui préoccupe le plus les gens reflète le fait que le projet de Port Hope se rapproche de la phase de construction et d'assainissement. Les principales préoccupations restent le « transport et l'enlèvement des déchets – risques de déversements accidentels, d'accidents, de génération de poussière » (23 %) viennent ensuite « la durée de l'ensemble du projet » (14 %), « la contamination des sols, de l'eau, de l'air et les risques de fuites » (11 %) et enfin « les méthodes de stockage » (10 %). (Tableau 5.2-1).
- Le fait que la population soit sensibilisée à la gestion des déchets radioactifs de faible activité et son attitude favorable à l'égard de l'Initiative de la région de Port Hope peuvent être attribués aux activités de communication de l'IRPH. L'IRPH continue de recevoir des évaluations positives pour ce qui est de ses efforts en matière de communication.
 - ◆ La sensibilisation à l'Initiative dans la région de Port Hope (94 %) et au projet de Port Hope (76 %) est élevée. (Tableau 4.2-1)
 - ◆ 92 % des répondants ont entendu parler de projets visant à assainir certaines résidences et autres sites contaminés par des déchets radioactifs de faible activité et 88 % ont entendu parler de projets visant à transporter les sols contaminés vers la nouvelle installation de gestion à long terme des déchets par des trajets déterminés. Seuls 38 % des répondants ont entendu parler de projets visant à refaire un contrôle radiologique de chaque propriété dans le quartier 1. (Tableau 4.2-3)
 - ◆ 77 % des répondants affirment être « très » ou « quelque peu » satisfaits de la façon dont l'IRPH diffuse l'information au sujet de ses activités (tableau 6.1), et 73 % des répondants estiment qu'ils ont eu suffisamment l'occasion de donner leur avis sur le projet. (tableau 6.3-1)
 - ◆ Par rapport aux années précédentes, un nombre notablement plus élevé de répondants citent le personnel de l'IRPH (40 %) et le site Web de l'IRPH (21 %) comme étant les sources les plus dignes de confiance pour apporter des renseignements exacts et complets concernant l'Initiative. De même, un nombre nettement plus important a également cité la municipalité de Port Hope (28 %), les organismes du gouvernement fédéral (23 %) et les médias locaux (20 %). Un quart des répondants continuent de citer les experts scientifiques indépendants (28 %). (Tableau 6.2-2)
 - ◆ En 2011, la proportion de répondants la plus élevée atteinte à ce jour, soit 52 %, ont déclaré connaître le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PVBI) (tableau 4.4-2). Les personnes qui possèdent actuellement une propriété dans la municipalité de Port Hope, le long de Dale Road ou de la route de comté N° 2, ou au sud de cette zone sont plus familiarisées avec le programme que celles

qui ne possèdent pas de propriété dans la région (57 % contre 44 %). Le personnel du projet de Port Hope ou du PVBI (54 %), le site Web de l'IRPH (43 %), la municipalité de Port Hope (39 %), et les agents immobiliers (39 %) sont les sources de renseignements sur le PVBI les plus fréquemment citées. (Tableau 4.3-1)

- Plusieurs résultats sont pertinents pour l'élaboration des prochaines initiatives de communications du BG-IRPH :
 - ◆ Les bulletins et les brochures envoyés par courrier aux résidents (dont font état 68 % des résidents) sont la source d'information sur l'Initiative de la région de Port Hope préférée des répondants. Les réponses indiquent également qu'il faut diversifier les médias utilisés pour diffuser l'information : les répondants ont dit souhaiter que l'information soit également diffusée par l'entremise des journaux (33 %), de réunions publiques ou de portes ouvertes (37 %), de mises à jour électroniques par courriel ou sur Internet (25 %). (Tableau 6.2-1)
 - ◆ Les sources de nouvelles locales les plus importantes restent la presse écrite (76 %). 51 % des répondants écoutent les nouvelles locales à la radio, 36 % consultent l'actualité sur l'Internet, et 24 % regardent les nouvelles à la télévision. (Tableau 6.4-1)